DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2026

Délibération n°2026.11.191.B
Dispositif " L'Europe Commence Ici ": attribution des subventions 2026

LE DIX NEUF NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 00, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 13 novembre 2026
Secrétaire de Séance: Michel GOMEZ

Membres en exercice: **29**
Nombre de présents: **21**
Nombre de pouvoirs: **7**
Nombre d'excusés: **1**

Membres présents : Eric BIOJOUT, Thierry BOUILLEAU, Michel BUISSON, Jean-Christophe CARDAILLAC, Gérard DESAPHY, François ELIE, Michel GOMEZ, Thierry HUREAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Calixte ROCHETEAU, Gérard ROY, Morgan VANDESTICK, Elise VOUVET, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Xavier BONNEFONT à Isabelle MOUFFLET, Maud FOURRIER à Thierry BOUILLEAU, Hélène GINGAST à Calixte ROCHETEAU, Stéphanie MARCHAND à Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Luc MARTIAL à Michaël LAVILLE, Pascal MONIER à François ELIE, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Gérard DESAPHY,

Excusé(s): Yannick PERONNET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261119-2026_11_191B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 26/11/2026
Publication : 26/11/2026

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 NOVEMBRE 2026	**DÉLIBÉRATION N°2026.11.191.B**

Rapporteur : Monsieur DESAPHY

DISPOSITIF " L'EUROPE COMMENCE ICI ": ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2026

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REPOND AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : CITOYENNETÉ FACTEUR DE COHÉSION SOCIALE

Enjeux : [10899 -1) ACTIONS COURANTES NON VENTILÉES]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 10 : Partenariats
ODD 17 : Réduction des inégalités

Par délibération du 7 octobre 2021, GrandAngoulême lançait le dispositif « L'Europe Commence Ici », qui vise à soutenir la dynamique européenne et l'ouverture à l'Europe des acteurs et habitants de l'agglomération. Il contribue à accompagner les acteurs associatifs dans leurs actions et initiatives sur le territoire.

Depuis son lancement en 2021, 22 projets en lien avec l'Europe ont été financés auprès de 8 acteurs de l'agglomération.

Pour exemple,

- une radio Europe a été animée par UnisCité en 2025,
- une mallette pédagogique composée de différents jeux sur l'Europe, est en cours de déploiement auprès des centres d'animation et centres sociaux du territoire, elle a été élaborée par le Centre Information Jeunesse – Centre Europe directe (CIJ – CED),
- des rencontres entre 30 jeunes allemands et français ont été organisées par le Comité de jumelage de Fléac en 2026.

Pour cette année 2026, le choix, sous contrainte budgétaire, a été fait de ne pas relancer l'appel à projets mais de flécher un financement sur 2 projets structurants, associant 4 associations Europe du territoire.

- Les EURO'DEFIS #3, portés par TERA – Maison de l'Europe en consortium avec le Centre Information Jeunesse – Centre Europe directe, Comité des Jumelages d'Angoulême. L'inspection académique est associée à ce projet.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261119-2026_11_191B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 26/11/2026
Publication : 26/11/2026

Les Euro Défis permettront à 6 classes de CM2 de l'agglomération et 1 classe de TURDA en Roumanie de s'immerger dans les cultures européennes par le biais de défis mensuels à réaliser collectivement au sein de la classe :

- novembre : quiz européen
- décembre : réaliser une recette typique d'un pays de l'Union Européenne
- janvier : chanter et enregistrer une chanson dans la langue d'un pays de l'UE /….
- avril : représenter une valeur de l'UE sur le support de son choix (photo, dessin, vidéo).

Cette année de découverte sera clôturée par une journée festive durant le JME (joli mois de l'Europe) – le 4 mai 2027. Lors de cette journée, les travaux des élèves seront exposés, et diverses animations seront proposées aux participants. Afin de diffuser les résultats de cette action au grand public, les classes participantes seront invitées à afficher une exposition de leur travail pendant les fêtes de fin d'année scolaire.

- Le Pavillon EUROPE – UNESCO porté par l'association CAP BD, lors de la manifestation Angoulême – bande dessinée, fin janvier 2027.

CAP BD, en partenariat avec l'organisateur Morgane Productions, présentera un programme dédié au thème de l'intelligence artificielle et de son développement dans les métiers de la bande dessinée et de l'image. Ce programme, qui s'inscrit dans la mission et l'engagement de l'UNESCO, s'articulera en trois parties et sur trois sites : une exposition collective à l'Hôtel Saint-Simon, une conférence au Théâtre d'Angoulême et des formats radiophoniques et graphiques au 16/9è Pavillon UNESCO où le sujet sera plus précisément abordé du point de vue européen, en présence d'artistes de différents pays d'Europe installés ou de passage à Angoulême : « Vue d'Europe : la création à l'heure de l'IA ».

Une animation sera plus spécifiquement ouverte aux agents de GrandAngoulême, le samedi 30 janvier 2027, avec une visite accompagnée des expositions au 16 /9ème et à l'hôtel Saint Simon et une remise de BD dédicacée sur l'intelligence artificielle , « Lolita HR ».

L'enveloppe 2026 pour ce dispositif « L'Europe Commence Ici » a été réduite de 30 000 € à 10 000 €, pour contraintes budgétaires.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions, tout élu qui pourrait être intéressé, y compris à titre personnel ou familial par ces versements.

Je vous propose donc :

D'ATTRIBUER les subventions aux associations retenues pour une enveloppe globale de 10 000 €, soit :

- 5 000 € à l'association TERA - Maison de l'Europe pour son projet collectif : « Les EURO DEFIS 3ème édition » déployé dans 6 classes de l'agglomération de GrandAngouleme et 1 classe roumaine,
- 5 000 € à l'association Cap BD pour le projet « Pavillon EUROPE-UNESCO 2027 », avec une invitation spécifique aux agents de GrandAngoulême.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261119-2026_11_191B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 26/11/2026
Publication : 26/11/2026

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer les conventions afférentes et tout document nécessaire et à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 28 **Contre :** 0 **Abstention :** 0 **Non votant :** 0	**APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261119-2026_11_191B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 26/11/2026
Publication : 26/11/2026